

# INITIATIVES PAYSANNES ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DANS LE SAHEL

CAPITALISATION DES PRATIQUES



# SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I- CADRE DU PROGRAMME DIAPOCO	3
1- Contexte et zones d'intervention	3
2- Objet et enjeux	4
3- Bénéficiaires et groupes cibles	6
II- RAPPEL SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RÉALISATION DES RÉPLICATIONS	8
1- Les différentes étapes pour la sélection des initiatives à répliquer	8
2- Processus de mise en œuvre des réplifications	10
3- Investissements réalisés dans le cadre des réplifications	11
III-BILAN DES RÉPLICATIONS LIÉES À L'AGROÉCOLOGIE ET À L'INTÉGRATION AGRICULTURE-ÉLEVAGE	12
1- Exemple de réalisations pour les réplifications en agroécologie	13
2- Évaluation de la performance des réplifications en agroécologie	16
3- Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplification	19
4- Recommandations pour la réussite des réplifications en lien avec l'agroécologie	20

IV- BILAN DES RÉPLICATIONS LIÉES À LA PRODUCTION DE SEMENCES	23
Exemple portant sur la production de semences maraichères (Sénégal)	24
Évaluation de la performance des réplifications sur la production de semences	25
Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplification	26
Recommandations pour la réussite de la mise en place des réplifications sur la production de semences paysannes	27
V- BILAN DES RÉPLICATIONS LIÉES À LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX	29
Zoom sur deux réplifications sur la transformation et la commercialisation	29
Évaluation de la performance des réplifications sur la commercialisation et la transformation des produits locaux	32
Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplification	34
Recommandations pour la réussite de la mise en place des réplifications sur la transformation et la commercialisation des produits locaux	35
VI- BILAN DES RÉPLICATIONS LIÉES À LA PROMOTION DE L'ACCÈS DES FEMMES AU FONCIER RURAL	36
Présentation de la réplification sur la promotion de l'accès des femmes au foncier	36
Evaluation de la performance des réplifications sur la promotion de l'accès des femmes à la terre	36
Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplification	37
Quelques conseils issus des initiatives pour l'accès effectif des femmes à la terre	38
CONCLUSIONS	39
ANNEXES	41

# Liste des abréviations

- CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CILSS** : Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
- CSSA** : Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable
- DIAPOCO** : Dialogue Politique Concerté sur la sécurité alimentaire
- OP** : Organisations Paysannes
- URCAK** : Union régionale des coopératives agricoles de la région de Kayes

# Liste des figures

- Figure 1**: Régions d'intervention du projet (Grdr, 2013) 6
- Figure 2**: Flux des produits dans le Bassin du Fleuve Sénégal 8
- Figure 3**: Organismes de coopération interétatique en Afrique de l'Ouest 10
- Figure 4**: Répartition des répliquations par enjeu 16

# Liste des photos

- Photo 1**: Bassin d'irrigation 19
- Photo 2**: Plan de tomate en production 19
- Photo 3**: Génisse gestante à Gouraye 21
- Photo 4**: Champ de luzerne 21
- Photo 5 et 5 bis**: Techniques de conservation paysanne des bulbes mère 23
- Photo 6**: Parcelle d'oignon en floraison 28
- Photo 7**: Semences d'oignon issues des répliquations 28
- Photo 8**: Stock de céréales de la banque 34
- Photo 9**: Palettes octroyées au groupement 35
- Photo 10**: Farine fortifiée vendue par l'union Harey Bane 36

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de bénéficiaires et cibles du projet par pays	12
Tableau 2 : Liste des critères utilisés pour la sélection des initiatives	13
Tableau 3 : Liste des 15 initiatives retenues à l'issue de l'atelier sous régional	14
Tableau 4 : Liste des 7 initiatives sélectionnées pour les répliques	16
Tableau 5 : Listes des répliques en lien avec l'agroécologie	17
Tableau 6 : Calendrier de mise en œuvre de la réplique de maraîchage périurbain	19
Tableau 7 : Comparaison des performances des deux modèles de production	21
Tableau 8 : Recommandations pour un développement de l'agroécologie	26
Tableau 9 : Liste des répliques sur la production de semences	27
Tableau 10 : Calendrier de mise en œuvre de la réplique sur la production de semences d'oignon	29
Tableau 11 : Recommandations pour l'essor de la production de semences paysannes	32
Tableau 12 : Liste des répliques sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles	33
Tableau 13 : Recommandations pour l'essor de la transformation et commercialisation des produits locaux	38
Tableau 14 : Recommandations pour l'accès effectif des femmes à la terre	41

## Liste des encadrés

Encadré 1 : Coopération en matière d'alimentation et d'agriculture au sein de la CEDEAO	11
Encadré 2 : Burkina Faso : les leçons à tirer de la fin du coton transgénique	25

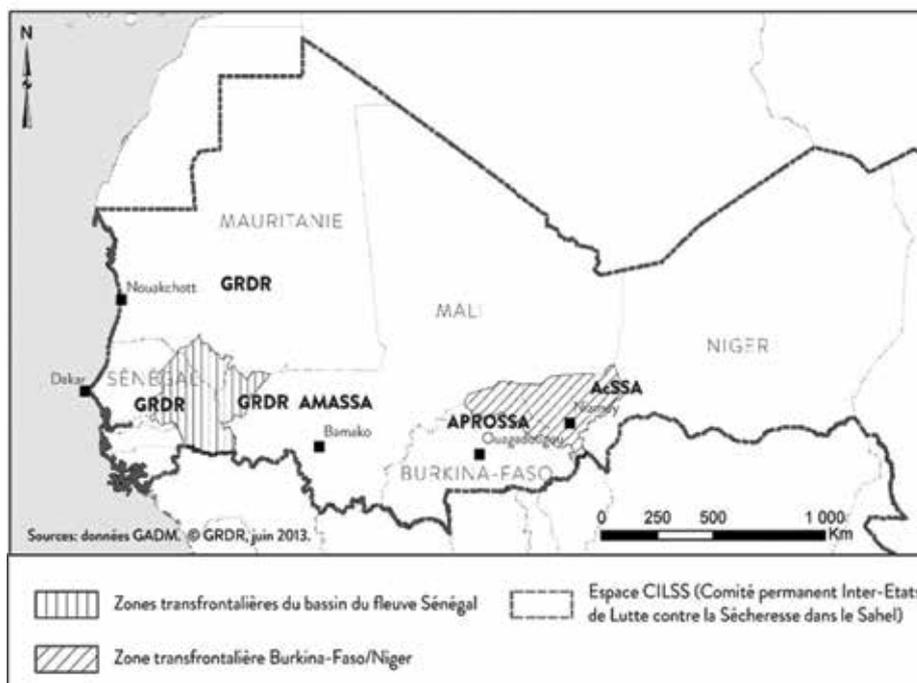
# Introduction

Le secteur primaire occupe une place importante dans l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, l'agriculture familiale doit y répondre à de nombreux défis dont notamment la satisfaction d'une demande alimentaire de plus en plus croissante et exigeante, la création d'emplois en particulier pour les jeunes et la création de richesses, etc. Ces défis doivent être relevés dans un contexte marqué par :

- (i) le changement climatique et une libéralisation économique peu favorables,
- (ii) une résistance des décideurs à concrétiser la reconnaissance des exploitations familiales et du pastoralisme par la mise en place de conditions-cadre qui facilitent réellement l'amélioration de leurs performances,
- (iii) un déficit de connaissance et d'accompagnement des marchés et des systèmes alimentaires territoriaux.

Figure 1 Régions d'intervention du projet (Grdr, 2013)



Au regard de ce contexte, le projet « pour l'émergence **d'un Dialogue Politique Concerté** sur la sécurité alimentaire » ou DIAPOCO, a été conçu pour accompagner les organisations de producteurs et les collectivités locales dans la lutte pour des politiques publiques inclusives prenant en compte les enjeux de leurs territoires.

Le projet se focalise sur 4 zones transfrontalières comme indiqué par *la figure 1* ci-dessus.

- **3 zones transfrontalières du Bassin du Fleuve Sénégal** (BFS) couvrant des zones du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie.
- **1 zone transfrontalière Niger-Burkina Faso** (NBF).

Le projet vise à renforcer les capacités des organisations paysannes, de leurs membres et des élus des collectivités locales pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en zones transfrontalières sahéliennes enclavées de 5 pays du CILSS (Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso).

#### Deux priorités sont ciblées :

- D'une part, **sécuriser davantage les revenus des petits producteurs**, à travers l'amélioration de la production des exploitations familiales agro-pastorales.
- D'autre part, **construire un argumentaire basé sur les réalités de ces zones** (enjeux face aux politiques publiques, initiatives locales réussies) afin de mener des missions de plaidoyer nécessaires à la prise en compte de solutions adaptées à ces zones transfrontalières.

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et mis en œuvre autour de trois axes complémentaires.

**Axe 1 :** Activités de formation et d'analyse des politiques publiques

**Axe 2 :** Activités de recherche-action susceptibles d'illustrer les conditions propices à l'amélioration des performances des agricultures familiales

**Axe 3 :** Activités destinées à faciliter l'échange des pratiques et la communication entre organisations paysannes et citoyens et à porter des actions de plaidoyer sur les enjeux de souveraineté alimentaire.

#### Pour ces différentes actions, un processus de capitalisation a été mis en œuvre. Il s'agit de réaliser :

- L'inventaire et l'analyse des politiques publiques en matière de sécurité alimentaire ;
- La production d'un document de référence sur les performances et la contribution des exploitations agricoles familiales à la sécurité alimentaire ;
- La capitalisation des expériences réussies à répliquer dans le cadre du projet ;
- Le livret bilan des réplifications réalisées à travers le projet.

Le présent document vise à **rendre compte des résultats atteints par les réplifications** et, ainsi, à faire ressortir des conditions nécessaires à l'amélioration des performances des exploitations familiales. Il se veut être à la fois un support de communication, de réflexion et de plaidoyer destiné aux OP.

# I Cadre du programme DIAPOCO

## 1 Contexte et zones d'intervention du projet

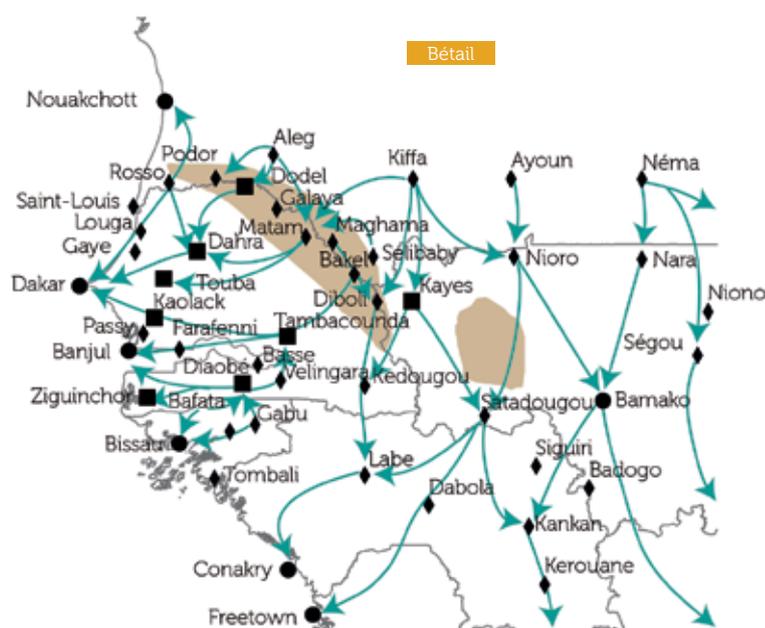
Le projet DIAPOCO se focalise sur des zones transfrontalières entre le Sénégal, la Mauritanie, le Mali d'une part et le Niger et le Burkina Faso d'autre part, qui ont été en **état d'insécurité alimentaire sévère en 2012**.

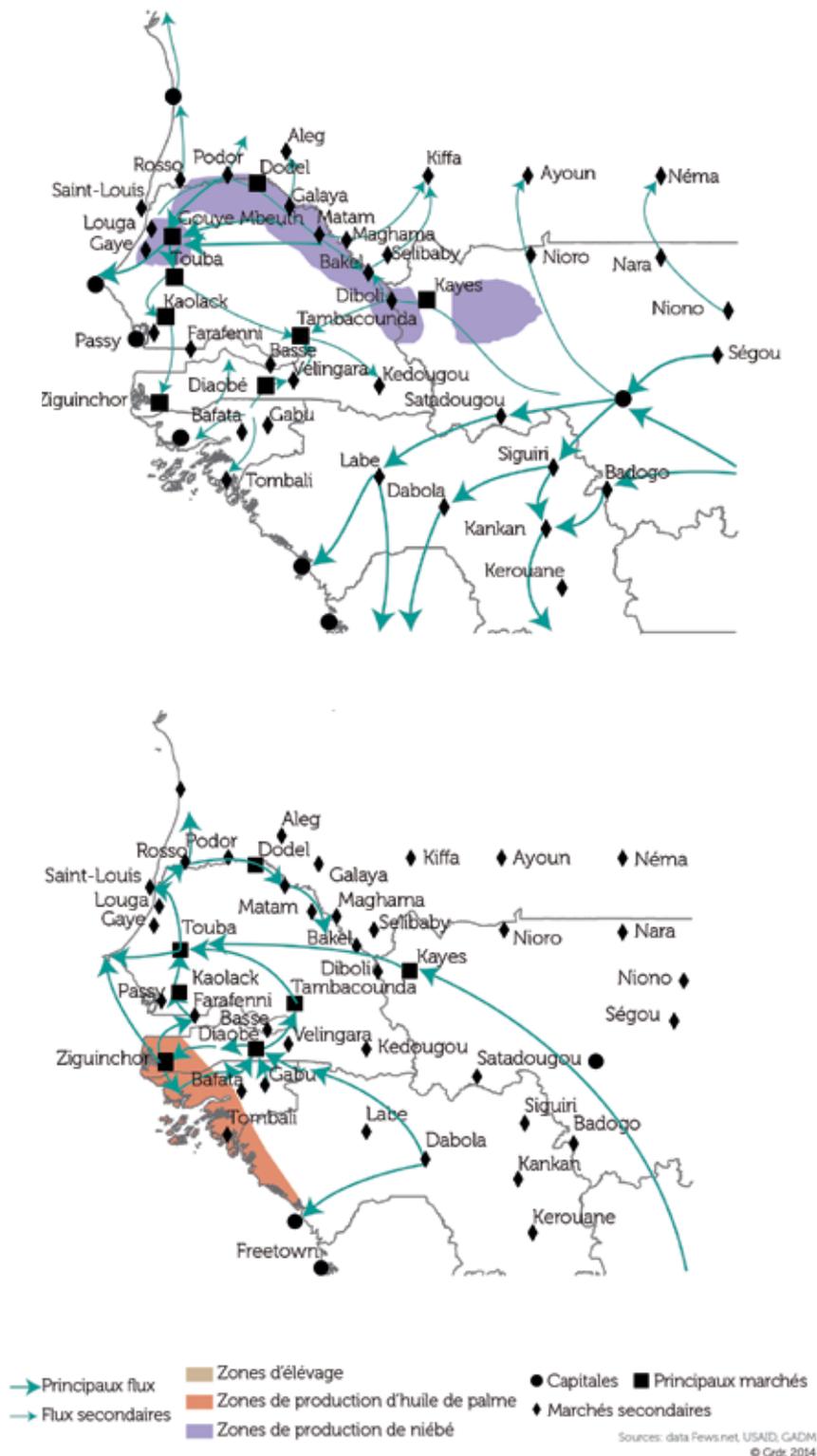
Il s'agit de régions rurales à plus de 80% dominées par une agriculture familiale, combinant céréaliculture pluviale, élevage (petits ruminants, bovins), maraîchage et activités extra-agricoles (transformation, petit commerce). La position transfrontalière confère à ses pays un rôle clé dans la sécurité alimentaire sous régionale. La mobilité humaine et animale constitue de fait un élément central des stratégies de résilience développées par les familles pour sécuriser leur alimentation.

L'ampleur et la fréquence des crises alimentaires au Sahel font que la sécurité alimentaire d'un pays ne peut pas être assurée uniquement dans les limites de ses frontières. Les échanges transfrontaliers et sous régionaux sont aujourd'hui nécessaires pour faciliter la disponibilité en alimentation en fonction des zones de productions et ainsi assurer la sécurité alimentaire des populations.

Les territoires transfrontaliers ciblés par le projet sont des lieux d'échanges de produits alimentaires : ils importent régulièrement des céréales et exportent de la viande vers les centres urbains de la sous-région (cf. Figure 2). Le commerce à travers ces frontières, se concentre sur le bétail, les produits agricoles et manufacturés (ciment, denrées alimentaires transformées...).

Figure 2 Flux des produits dans le Bassin du Fleuve Sénégal





Marchés et flux de bétail, niébé et huile de palme entre la vallée du fleuve Sénégal et le littoral

Ces bassins transfrontaliers sont aussi d'importants couloirs de transhumance. Ils connaissent des problématiques de gestion durable des ressources naturelles ainsi que de maintien de la paix et de la sécurité (problèmes fonciers et conflits entre agro-pasteurs et éleveurs transhumants).

Le projet DIAPOCO s'appuie et renforce cette identité de zones d'échanges des territoires à travers différents aspects : la multiplication d'échanges et d'expérimentations entre organisations paysannes et élus locaux, l'amélioration de la production des exploitations familiales agro-pastorales et la création d'alliances au sein de ces zones.

## 2 Objet et enjeux du projet

Le Sahel subit depuis une dizaine d'année une crise alimentaire importante, tant structurelle que conjoncturelle avec les récentes crises de 2010 et de 2012. Ainsi, les régions couvertes par le projet connaissent des crises alimentaires récurrentes. En 2013, même si les résultats de la campagne agro-pastorale sont meilleurs que prévu et que l'insécurité alimentaire conjoncturelle tend à diminuer<sup>1</sup>, le contexte sahélien reste marqué par une triple crise.

Il s'agit :

- (i) **La crise aiguë de sécurité alimentaire et nutritionnelle** de 2012 qui se prolonge en 2013 pour les ménages les plus vulnérables ayant peu bénéficié des bonnes récoltes et ayant toujours besoin d'assistance ;
- (ii) **La crise liée à l'érosion de la résilience des populations** face à l'insécurité alimentaire chronique et à la malnutrition consécutive à une succession de chocs sur les dix dernières années.
- (iii) **La crise liée aux déplacements de population** internes et transfrontaliers suite au conflit au Mali.

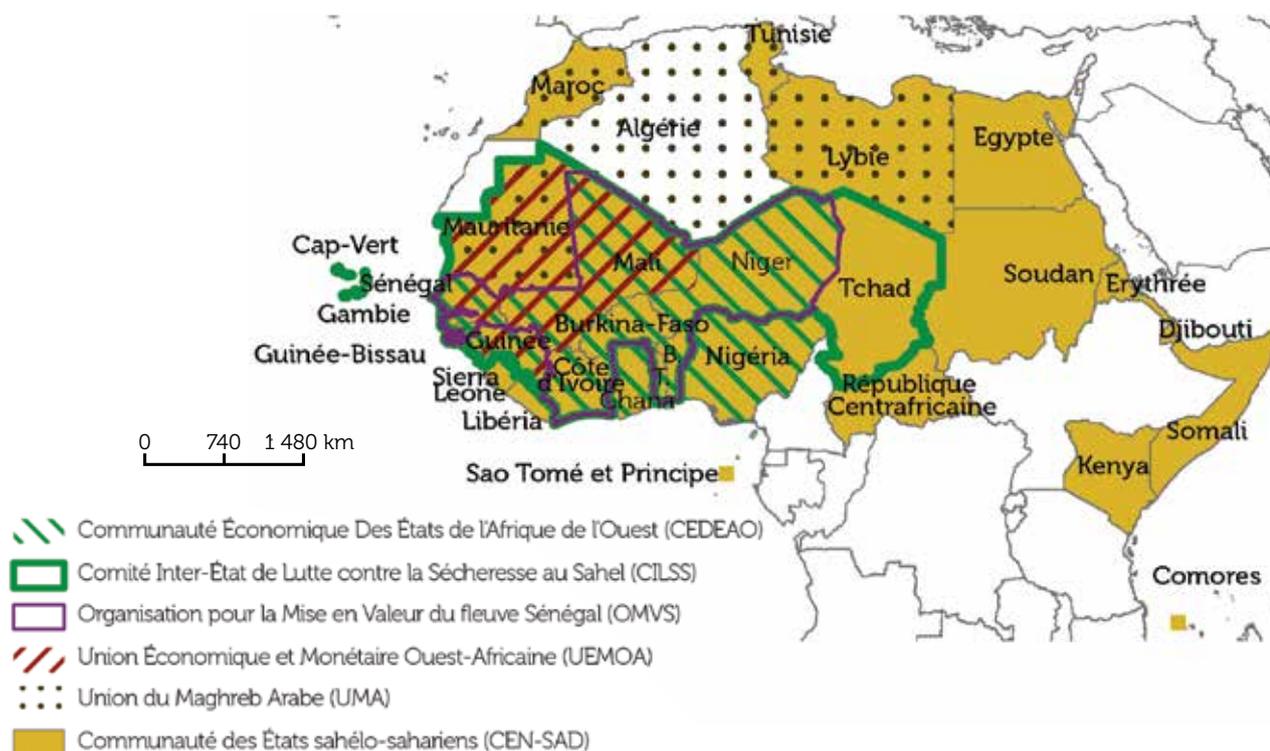
De plus, ces pays restent très sensibles à la volatilité et aux fortes fluctuations des prix alimentaires et des intrants agricoles essentiellement importés.

Par ailleurs, les cinq pays sahéliens couverts par le projet (Mauritanie, Mali, Sénégal, Niger et Burkina Faso) partagent **un environnement agroécologique et des problématiques similaires ainsi qu'un même cadre institutionnel sous régional**. Le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire Durable (CSSA) du CILSS (Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) oriente en effet l'élaboration de politiques publiques opérationnelles de sécurité alimentaire dans les pays membres et favorise la coopération et l'intégration régionale en permettant les synergies entre les différents acteurs.

Les pays d'intervention du projet, excepté la Mauritanie sont également États membres de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) ; donc signataires du protocole de 1979 sur la libre circulation des biens et des personnes. Ce protocole et ses actes additionnels affirment le droit à la libre circulation des personnes en tant que principe fondateur de sa politique d'intégration sous régionale.

Ces Etats ont également ratifié en 2005 une politique agricole régionale (ECOWAP). La vision de cette politique commune est de promouvoir «une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs». Voir dans l'*encadré 1* le contenu de l'article 25 du traité de la CEDEAO adopté le 24 juillet 1993.

Figure 3 Organismes de coopération interétatique en Afrique de l'Ouest



## 1 Coopération en matière d'alimentation et d'agriculture au sein de la CEDEO

*Article 25 : Développement agricole et sécurité alimentaire*

### 1. Les États membres conviennent de coopérer en vue de développer l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et la pêche, dans le but d'assurer :

- (a) la sécurité alimentaire ;
- (b) l'accroissement de la production et de la productivité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des ressources forestières, ainsi que l'amélioration des conditions de travail et la création d'emploi dans les zones rurales ;
- (c) la valorisation des productions agricoles par la transformation sur place des produits d'origines végétale et animale ;
- (d) la protection du cours des produits d'exportation sur le marché international.

### 2. à cet effet, et en vue de promouvoir l'intégration des structures de production, les États membres s'engagent à coopérer dans les domaines suivants :

- (a) la production des intrants agricoles : engrais, pesticides, semences sélectionnées, machines et équipements agricoles et produits vétérinaires ;
- (b) la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres ;
- (c) le développement et la protection des ressources marines et lacustres ;
- (d) la protection des espèces végétales et animales ;
- (e) l'harmonisation des stratégies et des politiques de développement agricole, notamment les politiques de fixation et de soutien de prix en ce qui concerne la production et la commercialisation des produits agricoles essentiels et desintrants ;
- (f) l'harmonisation des politiques de sécurité alimentaire en accordant une attention particulière :
  - à la réduction des pertes dans la production alimentaire ;
  - au renforcement des institutions existantes en matière de gestion des calamités naturelles et de lutte contre les maladies des animaux et des plantes ;
  - à la conclusion d'accords au niveau régional en matière de sécurité alimentaire ;
  - à la fourniture d'assistance alimentaire aux États membres en cas de pénuries graves
- (g) à l'établissement d'un système d'alerte précoce communautaire ;
- (h) à l'adoption d'une politique agricole commune notamment dans les domaines de la recherche, de la formation, de la production, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche.

Malgré ces différents cadres institutionnels, la mobilité et les échanges céréaliers transfrontaliers connaissent des entraves. Ainsi, lors des crises alimentaires de 2010 et 2012, des restrictions, voire des interdictions, sur le commerce transfrontalier ont été mises en place, ce qui a perturbé les échanges et prolongé les délais d'acheminement des produits alimentaires vers les zones déficitaires.

## 3 Bénéficiaires et groupes cibles du projet

Les groupes cibles, les bénéficiaires directs et indirects du projet sont issus de 298 organisations paysannes - de dimension communale, intercommunale et régionale - implantées dans les zones transfrontalières sahéliennes ainsi que de 45 collectivités locales.

### Les organisations paysannes

Les organisations paysannes ont été sélectionnées en raison de leur **vulnérabilité** (petits exploitants agro-pastoraux dont la productivité est faible par rapport au potentiel et au besoin de consommation) mais également à cause de leurs **performances et caractère innovant**, afin de créer une complémentarité et de développer des échanges de bonnes pratiques. Elles disposent pour la plupart d'une **faible connaissance des politiques** publiques en vigueur.

Bien que certaines d'entre elles aient démontré une aptitude à apporter des services de qualité à leurs membres et à améliorer la productivité des exploitations familiales, elles sont peu nombreuses à disposer de réelles capacités de plaidoyer. En outre, **leurs relations demeurent faibles avec les faitières nationales et les élus locaux** (maires, députés) ce qui limite les possibilités locales et nationales d'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire.

### Les collectivités locales

Les collectivités locales, second groupe cible du projet, se sont vues transférer des compétences sans être dotées des ressources humaines et financières correspondantes. A l'instar des organisations paysannes, elles ne maîtrisent pas toujours les politiques en vigueur et échangent peu avec leurs homologues transfrontaliers et la société civile locale. Leur rôle effectif dans la sécurité alimentaire demeure donc à ce stade relativement limité.

Les groupes cibles du projet sont au nombre de 200, membres d'organisations paysannes de base ou élus locaux au niveau communal et intercommunal. Les bénéficiaires directs de ce projet sont au nombre de 55 850, soit les membres des 298 organisations paysannes et leurs familles et les élus locaux des 45 collectivités locales rurales ciblées.

Les bénéficiaires indirects du projet sont les habitants des communes rurales ciblées par le biais de leurs élus et qui sont dans la zone d'émission des médias locaux partenaires (radios rurales, ...). Ainsi, le nombre de bénéficiaires indirects est évalué à plus d'un million d'habitants au niveau des 4 zones transfrontalières.

Tableau 1 Nombre de bénéficiaires et cibles du projet par pays

Pays	Groupes cibles (OP et collectivités locales) et bénéficiaires directs du projet
Niger (régions de Tillabéry et de Niamey)	Bénéficiaires directs : 122 OP de base issues de 3 fédérations pour un total de 5 025 membres, dont 3 170 femmes, et 44 élus locaux, dont 6 femmes, sur 3 communes. Bénéficiaires directs : 210 620 habitants.
Burkina Faso (région du Sahel)	Bénéficiaires directs : 35 OP de base, 1 union régionale de commercialisation des céréales pour un total de 792 membres, dont 226 femmes, et 189 élus locaux, dont 17 femmes, sur 5 communes. Bénéficiaires directs : 293 914 habitants.
Mali (région de Kayes)	Bénéficiaires directs : 126 OP de base issues de 6 unions régionales pour un total de 29 818 membres, dont 26 412 femmes, et 134 élus, dont 7 femmes, sur 11 communes. Bénéficiaires indirects : 293 914 habitants
Sénégal (régions de Matam et Tambacounda)	Bénéficiaires directs : 11 collectifs d'OP pour un total de 12 060 membres, dont 6 512 femmes, et 493 élus locaux, dont 74 femmes, sur 11 communes/communautés rurales. Bénéficiaires indirects : 216 991 habitants.
Mauritanie (régions du Guidimakha et du Gorgol)	Bénéficiaires directs : 4 organisations faitières régionales pour un total de 7 042 membres et 253 élus locaux sur 15 communes. Bénéficiaires indirects : 220 148 habitants.

# II Rappel sur le processus de sélection et de réalisation des répliqués

## 1 Les différentes étapes pour la sélection des initiatives à répliquer

L'un des objectifs du projet étant de montrer les « capacités » des exploitations agricoles familiales à répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire, des activités ont été mises en place à cet effet. Des initiatives issues d'expériences réussies menées par les OP en matière de gouvernance territoriale, de production, de transformation et de commercialisation de produits agro-pastoraux, ont fait l'objet de répliqués dans le cadre du projet. En effet, la répliqué de ces initiatives de production, transformation, commercialisation et gouvernance territoriale a pour objectif de mettre en évidence les facteurs favorisant ou défavorisant la viabilité des agricultures familiales.

Pour obtenir les initiatives à répliquer, le projet a procédé en trois étapes qui sont :

### 1 Recensement des initiatives porteuses menées par les OP et collectivités locales

Cette activité a été réalisée de concert avec les OP et collectivités locales au niveau des territoires du projet. Au total 34 initiatives ont été recueillies au niveau des cinq pays. Une première appréciation de ces initiatives a été faite et a permis de réduire le nombre des initiatives recensées à 26 (cf. *Annexe 1*). Les différentes équipes projet, en lien avec les OP et les CL, ont produit des films (courts métrages de 7 à 10 mn) et des fiches de synthèse de ces 26 initiatives en vue de les présenter lors de l'atelier sous régional.

### 2 Sélection des initiatives potentielles lors de l'atelier sous régional.

À la suite du recensement des 26 initiatives, un atelier sous régional réunissant les partenaires et leaders d'OP des 5 pays du projet a été tenu. L'objectif de cet atelier a été de finaliser la sélection des initiatives pertinentes à répliquer. Pour ce faire, des travaux de groupe ont été menés lors de l'atelier afin de faciliter une sélection pointue par l'ensemble des acteurs par pays. La sélection s'est faite sur la base de deux types de critères à savoir : (i) des critères d'éligibilité des initiatives et (ii) des critères de discrimination. Ces critères sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 Liste des critères utilisés pour la sélection des initiatives

Critères d'éligibilité	Critères de discrimination
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des enjeux de territoire / Dimension politique</li> <li>• Portage par des exploitations agricoles familiales (main d'œuvre familiale)</li> <li>• Dimension alimentaire Valorisation des ressources du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durabilité économique, sociale et environnementale</li> <li>• Faisabilité de la répliqué</li> <li>• Marge d'innovation</li> <li>• Conformité aux législations des pays d'intervention</li> </ul>

À l'issue de cet exercice, 15 initiatives ont été retenues comme étant les initiatives susceptibles d'être répliquées au niveau des zones d'intervention du projet. Le tableau ci-dessous présente ces 15 initiatives en fonction de l'enjeu auquel qu'elles répondent.

**Tableau 3** Liste des 15 initiatives retenues à l'issue de l'atelier sous régional

Enjeux	Initiatives	Pays
Production de semences adaptées	Sorgho Ndayery	Sénégal
	Agroécologie tropicale	Mali
	Compostage pour l'amélioration des propriétés du sol	Niger
	Intégration agriculture et élevage	Mauritanie
	Intégration agroforesterie et élevage	Mauritanie
Production de semences adaptées	Production de semences locales	Burkina Faso
	Production de semence de base	Sénégal
Valorisation des productions locales et des ressources naturelles sur les marchés urbains locaux	Maraichage sous pluie	Niger
	Farines fortifiées (Céréales)	Niger
	Transformation du fonio	Mali
	Conservation du Niébé rouge	Burkina Faso
Amélioration de la productivité du travail à travers des prix stables et rémunérateurs	Expérience du warrantage	Niger
	Stockage et commercialisation de produits céréaliers	Mali
Concertation, information, sensibilisation pour l'accès sécurisé et équitable aux ressources foncières	Concertation pour la GRN	Burkina Faso
	Femmes et accès au foncier	Mali

### 3/ Choix final au niveau local des initiatives à réplique

Au niveau de chaque pays, un comité de pilotage composé des leaders paysans, des élus locaux et des représentants des services techniques de l'État a été mis en place afin de choisir les initiatives les plus pertinentes à répliquer en fonction des enjeux locaux.

Au final **7 initiatives ont été choisies pour être répliquées : total de 29 répliques.**

Tableau 4 Liste des 7 initiatives sélectionnées pour les répliques

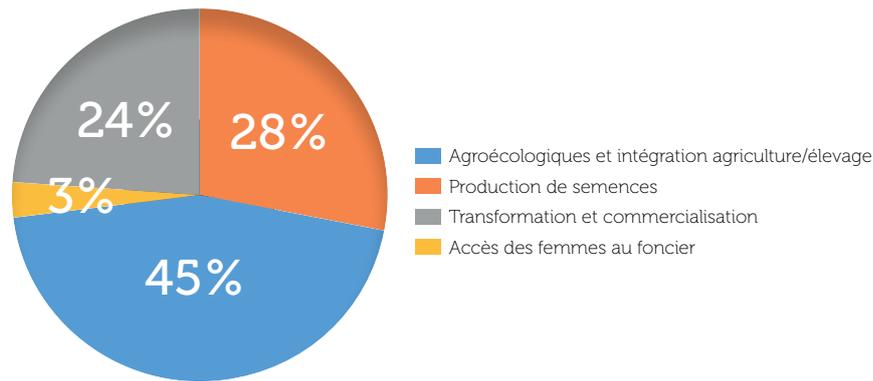
Enjeux	Initiatives répliquées
Adaptation aux changements climatiques	Maraîchage : agroécologie tropicale
	Intégration agriculture et élevage
Production de semences adaptées	Production de semences
Valorisation des productions locales et des ressources naturelles sur les marchés urbains locaux	Maraîchage sous pluie
	Transformation des produits locaux (céréales, fruit de baobab)
Amélioration de la productivité du travail à travers des prix stables et rémunérateurs	Stockage et commercialisation de produits céréaliers
Concertation, information, sensibilisation pour l'accès sécurisé et équitable aux ressources foncières	Femmes et accès au foncier

## 2 Processus de mise en œuvre des répliques

L'objectif des répliques est d'identifier les facteurs favorisant ou défavorisant les performances des agricultures familiales. Il s'agit en effet de :

- (i) **Promouvoir la performance des exploitations familiales** à travers une démonstration des capacités de celles-ci à apporter une réponse à un réel enjeu du territoire.
- (ii) **Mettre en évidence** la valeur ajoutée de la réplique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Figure 4 Répartition des réplifications par enjeu



Sur l'ensemble des réplifications, on note **une forte proportion des réplifications en lien avec l'agroécologie tropicale et l'intégration agriculture-élevage** (figure 4). Cette importance se justifie par le besoin et la volonté de revenir au niveau de ces territoires à une agriculture durable et adaptée aux enjeux liés aux changements climatiques. En effet, dans les territoires d'intervention du projet, l'immense majorité de la production agricole reste le fait d'unités de production de type familial, de petites dimensions, mobilisant une main d'œuvre essentiellement familiale, ayant peu recours à la mécanisation (traction attelée dans le meilleur des cas).

On trouve aussi des cultures spéculatives (culture de rente et/ou destinées à l'export), qui reposent sur des structures de type capitaliste, assises sur des unités économiques mobilisant de la main d'œuvre salariée, des capitaux importants permettant une mécanisation assez poussée, etc. En outre, les cultures maraîchères en périphérie des zones urbaines dont la finalité est principalement commerciale reposent sur des unités de très petites dimensions mais très intensives avec un recours important aux intrants (engrais, pesticides) et parfois à la petite mécanisation.

Dans un contexte de forte urbanisation, donc d'une forte demande potentielle, le modèle de croissance agricole qui s'appuie essentiellement sur l'augmentation des superficies n'est pas soutenable dans la durée. Il conduit à **un effondrement de la productivité des terres**, à **une dégradation accélérée des ressources** naturelles et à **une multiplication des conflits** d'usage, notamment entre agriculteurs et éleveurs. Tous ces facteurs se conjuguent pour faire de ce modèle agricole, consistant à consommer des ressources naturelles et de la main-d'œuvre mal rémunérée, un modèle non viable.

**La production locale des semences** est apparue également comme un enjeu important au regard du nombre de réplifications mises en œuvre. En effet, la disponibilité et l'accès des semences notamment les semences de cultures maraîchères sont des conditions indispensables pour permettre aux exploitations agricoles familiales d'assurer leur sécurité alimentaire. De ce fait, promouvoir l'émergence d'une filière locale de production de semences permet une augmentation de l'offre alimentaire au niveau de ces exploitations.

**La valorisation des ressources locales à travers la transformation et la commercialisation des produits locaux** apparaît importante également au niveau des zones d'intervention du projet. Ce secteur à fort potentiel de développement (emploi et revenu) est appelé à répondre à la demande croissante des citoyens.

### 3 Investissements réalisés dans le cadre des réplifications

Pour la mise en place des réplifications au niveau des territoires, le projet DIAPOCO a appuyé les porteurs des réplifications à la fois en équipements/intrants et en conseil formation. Les investissements consentis auprès de chaque porteur sont adaptés à ses besoins.

Ces appuis techniques et matériels visent à renforcer les compétences/capacités des porteurs pour la réussite des réplifications. Par ailleurs, on cherche également à travers ces investissements à montrer la faisabilité technique des réplifications à travers la promotion des compétences et savoir-faire locaux des exploitations agricoles familiales.

La finalité est de démontrer la nécessité de renforcer les capacités (matériels et techniques) des exploitations agricoles familiales afin qu'elles puissent contribuer de manière conséquente à la sécurité alimentaire.

# III Bilan des réplifications liées à l'agroécologie et à l'intégration agriculture-élevage

## 1 Exemple de réalisations pour les réplifications en agroécologie

Les réplifications liées à l'agroécologie représentent presque la moitié des réplifications mises en place au niveau des pays d'intervention du projet. Cette importance montre un fort **intérêt pour l'agroécologie comme mode de production maraîchère et l'intégration agriculture/élevage comme système de production agricole.**

L'agroécologie est un concept utilisé en agronomie qui, selon l'usage, peut désigner une discipline scientifique, un mouvement social ou un ensemble de pratiques agricoles. Elle propose avant tout, des **systèmes de production agricole basés sur les processus et fonctions écosytémiques** alors que l'agriculture industrielle issue de la révolution verte pense la production à partir des intrants chimiques.

Tableau 5 Listes des réplifications en lien avec l'agroécologie

Initiatives	Nombre de réplifications	Pays
Maraîchage agroécologique	2	MALI
Production de tomate pluviale en agroécologie	1	
Production de maïs en agroécologie	1	
Maraîchage agroécologique	1	SeNEGAL
Maraîchage agroécologique	2	MAURITANIE
Insémination naturelle de génisse locale + cultures fourragères	2	
Maraîchage agroécologique	2	NIGER
Maraîchage pluviale agroécologique	1	

Le choix de ces réplifications se justifie par la volonté des organisations paysannes locales de montrer **une alternative au maraîchage intensif en intrants chimiques** promu notamment par les États. Par ailleurs, elles visent également à montrer que l'agroécologie peut renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois pour les populations rurales.

Cette alternative préconise une agriculture s'inspirant des multiples techniques culturales traditionnelles, basées sur un certain nombre de principes écologiques clés, qui sont :

- (i) **Le recyclage des éléments nutritifs et de l'énergie** sur place plutôt que l'utilisation d'intrants.
- (ii) **L'intégration des cultures et de l'élevage;**
- (iii) **La diversification des espèces et des ressources** génétiques des agroécosystèmes dans l'espace et le temps;
- (iv) **L'accent mis sur les interactions et la productivité à l'échelle de l'ensemble du système** agricole plutôt que sur des variétés individuelles.

Une production agricole basée sur ces principes permet la réduction des externalités négatives (dégradation environnementale, perte de la biodiversité, problème de santé publique) du modèle d'agriculture intensive, basé sur l'apport massif d'intrants chimiques. Cela **augmente la résilience du système agricole face aux changements climatiques.**

## 1 Exemple de réalisations pour les réplifications en agroécologie

Pour cette partie, nous allons détailler les actions mises en œuvre pour deux réplifications sachant que le processus est similaire pour les autres réplifications.

**Les réplifications choisies sont :**

- (i) **Le maraîchage périurbain** dans la région de Kayes au Mali.
- (ii) **L'intégration agriculture -élevage** dans la région du Guidimakha en Mauritanie.

### a • Maraîchage périurbain

La réplification est conduite par Noumou Sidibé, un producteur de l'URCAK dans la commune de Kamakolé dans la région de Kayes au Mali. Cette réplification porte sur la production de chou, tomate, oignon, gombo, etc... Le démarrage de la réplification s'est fait en octobre 2015. Les étapes de sa mise en œuvre ont porté sur :

- La sécurisation des parcelles maraîchères avec des haies vives combinées à une clôture grillagée.
- L'amélioration du système d'exhaure (dotation de motopompe, construction de bassin et des canaux d'irrigation, etc.).
- La dotation d'une paire de bœuf pour le labour.
- La formation sur les pratiques agroécologiques (compostage, fabrication et utilisation de biopesticides).

Pour ce faire, un partenariat a été mis en place afin de faciliter l'exécution des actions. Ce partenariat est constitué de l'URCAK (structure porteuse de la réplification), du Grdr et AMASSA (structure chargée de la mise en œuvre technique), et des directions régionales du ministère de l'agriculture pour le suivi technique de la production maraîchère.

Photo 1 Bassin d'irrigation



Photo 2 Plan de tomate en production



Le calendrier de mise en œuvre de la réplification est résumé dans le [tableau 6](#).

Tableau 6 Calendrier de mise en oeuvre de la réplification de maraîchage périurbain

Activités	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Préparation du site	■	■										
Semis : pépinière et repiquage		■	■									
Acquisition du matériel			■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Formations			■	■	■		■	■	■			
Suivis techniques	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
Récolte et opération post-récolte			■	■	■	■	■	■	■	■	■	

Le budget total estimé pour l'exécution de la réplification s'élève à 6 425 000 FCFA<sup>2</sup> (cf. [Annexe 2](#) pour les détails du budget). Le bénéficiaire de la réplification a contribué à hauteur de 40% pour budget soit environ 2 570 000 FCFA.

### b • Intégration agriculture-élevage : insémination naturelle de génisses locales et cultures fourragères

La réplique concerne un croisement de génisses locales avec des taureaux de races améliorées et une production fourragère. L'objectif recherché à travers cette réplique est de développer un élevage sédentaire associé à l'agriculture à travers la mise en valeur des terres situées au bord du fleuve. Le développement de ce type d'élevage vise à augmenter la productivité en lait et en viande du cheptel des exploitations familiales.

La réplique est portée par la coopérative El Horma au niveau de la commune de Gouraye dans la région du Guidimakha en Mauritanie. La coopérative a choisi Abdrahmane Sy comme bénéficiaire qui est propriétaire d'une exploitation d'environ 3 hectares sur laquelle il fait du maraîchage, de l'arboriculture (dattiers, manguiers, agrumes) et du fourrage. Il pratique également l'élevage de bovins et de petits ruminants.

La réplique a démarré en octobre 2015 par la définition des besoins du porteur. Cette identification participative a permis d'établir les investissements à réaliser et les actions à mener.

#### Les différentes étapes de la mise en œuvre du projet ont été :

- La visite d'un technicien vétérinaire pour la sélection des génisses à inséminer
- La préparation des génisses pour le croisement avec le taureau
- L'insémination naturelle des génisses par le taureau améliorateur
- La construction d'une étable pour la sédentarisation des vaches gestantes
- La dotation en semences (luzerne, sorgho fourrager, panacum) pour la production de fourrages
- Le suivi de la gestation par un technicien vétérinaire.

Pour cette réplique, l'idée de départ était de faire une insémination artificielle des génisses, mais au regard du faible taux de réussite de l'insémination artificielle, il a été préféré **un croisement naturel avec un taureau de race améliorée**. Le taureau choisi était lui-même issu d'un croisement entre une race européenne et une race locale.

Cette approche utilisée pour l'amélioration génétique du troupeau est une innovation du fait qu'elle est une nouveauté pour la majorité des éleveurs qui pratiquent l'élevage transhumant. **La finalité de cette expérimentation était de vérifier si un élevage semi-intensif (sédentarisation, insémination, etc.) est possible et s'il permet d'accroître la productivité en lait et en viande du cheptel.**

Photo 3 Génisse gestante à Gouraye



Photo 4 Champ de luzerne



**L'intégration agriculture-élevage permet une amélioration et une augmentation de la biomasse végétale et un recyclage optimal des nutriments.** Le bétail qui pâture au niveau des parcelles de production contribue à l'amélioration de la fertilité du sol par l'apport de ses déjections. Ce transfert de fertilité joue un rôle important dans la production agricole.

Par ailleurs, une production animale qui intègre des arbustes fourragers en plantations denses, combinés avec des pâtures hautement productives et des plantations, d'arbres forment un système pouvant être directement brouté par le bétail et qui augmente la productivité totale sans besoin d'intrants externes.

Ce système d'élevage permet aux petits éleveurs de produire avec peu d'animaux la quantité nécessaire de lait et de viande pour la satisfaction de leur besoins alimentaires.

L'appui financier du projet pour la réalisation de la réplification s'est élevé à 1 280 500 OUGUIYA<sup>3</sup>.

## 2 Évaluation de la performance des réplifications en agroécologie

Les réplifications liées à l'agroécologie ont produit plusieurs résultats notables. Le tableau 7 dresse une comparaison des deux modèles de production, avant et après la mise en place de la réplification en agroécologie.

Tableau 7 Comparaison des performances des deux modèles de production

	Maraîchage conventionnel	Maraîchage agroécologique
Dépenses	***	**
Temps de travail	**	***
Biodiversité	*	***
Dégradation de l'environnement	**	-
Manipulation de produits chimiques	**	-
Besoin en main d'œuvre	**	***
Rendement	*	****
Conservation et goût	*	***
Surveillance de la parcelle	*	***
Associations culturales	*	***

Niveau de comparaison : - = néant \* = faible \*\* = moyen \*\*\* = élevé

**Les porteurs des réplifications ont observé des différences importantes entre les deux modes de production :**

- **Les dépenses effectuées dans le maraîchage conventionnel** sont plus élevées que celles du maraîchage agroécologique. Les producteurs estiment les dépenses en production agroécologique à trois quarts des dépenses réalisées dans une production conventionnelle. Les dépenses onéreuses dans le conventionnel concernent l'achat des intrants chimiques tandis qu'en production agroécologique ces dépenses portent sur les frais de préparation des fertilisants organiques et des produits de traitement naturels contre les ennemis des cultures.
- Ces deux types de production conduisent également à des rendements différents. Les porteurs des réplifications en agroécologie ont enregistré **une augmentation de rendement des spéculations emblavées**. Le respect des recommandations (quantité de fumure organique recommandée, traitement avec les produits phytosanitaires naturels, etc.) permet d'atteindre un rendement supérieur à celui qu'ils obtenaient en pratiquant l'agrochimie. En effet, le porteur d'une réplification en agroécologie décrite ci-dessus a récolté durant cette campagne 203 kg d'oignons violet de Galmi et 2,1 tonnes de choux contre respectivement 150 kg et 0,5 tonne d'oignons et de choux les années précédentes lorsqu'il pratiquait un maraîchage conventionnel. Cette hausse des rendements permet de mieux assurer la sécurité alimentaire du ménage (autoconsommation) et d'accroître ses revenus pour la satisfaction des autres besoins de la famille.
- Par ailleurs, les productions issues de l'agroécologie présentent de meilleures qualités sanitaires et organoleptiques. En maraîchage conventionnel, les intrants chimiques sont couramment utilisés sans respect des règles (quantité, durée de rémanence) et la commercialisation s'effectue souvent sans contrôle sanitaire. De telles pratiques sont à l'origine de la présence de résidus chimiques dans certains produits sur le marché, ce qui constitue un réel problème de santé publique.
- Les produits issus de l'agroécologie sont moins périssables et se prêtent mieux aux techniques de conservation auxquelles les exploitations agricoles familiales ont accès. Les semences d'oignons (bulbes mères) produits dans des conditions agroécologiques se conservent mieux et présentent des meilleurs taux de reprise au cours de la période de production de semences. Le critère de conservation est un point très important que les producteurs prennent en compte dans leur choix de production.

Photos **5** Techniques de conservation paysanne des bulbes mère



- L'agroécologie s'appuie également sur **les associations culturales**. Les producteurs cultivent plusieurs espèces au niveau d'une même parcelle : oignon, chou, aubergine, piment, tomate, oseille de Guinée, menthe, etc... Cette association génère **des complémentarités biologiques qui améliorent l'efficacité dans l'utilisation des nutriments et la régulation des populations de parasites**, ce qui améliore la stabilité des rendements des cultures. De plus, l'exploitation agricole familiale peut obtenir tous les légumes dont elle a besoin en autoconsommation. La disponibilité d'une grande diversité de légumes améliore aussi la situation alimentaire des ménages et en particulier celle des femmes et des enfants.
- En termes de temps de travail, **l'agroécologie nécessite plus de temps de travail et de main d'œuvre**. Les activités de production qui requièrent plus de temps sont : le désherbage, la préparation des produits naturels de traitement, la surveillance de la parcelle. En effet, pour éviter le développement d'adventices sur la parcelle, un désherbage manuel doit être fait régulièrement. La préparation des produits naturels (insecticide à base de neem, cendre, etc.) prend également du temps et il faut l'anticiper avant l'apparition des nuisibles au niveau de la parcelle. La production agroécologique requiert plus de main d'œuvre et une surveillance accrue afin d'atténuer les dégâts en cas d'attaque des ennemis de culture.
- L'absence d'utilisation de produits chimiques favorise le **développement d'insectes bénéfiques aux cultures** telles que les abeilles pour la pollinisation, les coccinelles pour la lutte biologique, etc... En plus de faciliter la pollinisation, la présence des abeilles au niveau des parcelles a incité certain producteur à installer des ruches afin de produire également du miel. Cette production est destinée en priorité à l'autoconsommation.
- L'agroécologie dont l'un des principes est **l'utilisation des semences paysannes**, encourage également sa production au sein des exploitations agricoles familiales. Les semences paysannes sont des semences issues d'une population ou d'un ensemble de populations dynamiques reproductibles par le cultivateur, sélectionnées et multipliées avec des méthodes non transgressives de la cellule végétale et à la portée du cultivateur final. Ces semences sont renouvelées par multiplications successives en pollinisation libre et/ou sélection massale, sans autofécondation forcée sur plusieurs générations. Elles sont librement échangeables dans le respect des droits d'usage définis par les collectifs qui les font vivre.

Au Sahel, les cultures d'exportation et le maraîchage sont dominés en majorité par des semences hybrides provenant de l'extérieur. Ces semences sont difficilement accessibles aux producteurs et ne s'adaptent pas forcément aux conditions locales. Le retour à l'agroécologie pour ces filières offre la possibilité aux exploitations agricoles familiales de rompre leur dépendance vis-à-vis des vendeurs de semences. Cette autonomie semencière constitue un gain considérable pour les exploitations familiales du fait que l'achat des semences constituait un poste de dépenses important.

Les performances atteintes par les réplifications en lien avec l'agroécologie permettent d'infléchir la position des leaders d'organisations paysannes et des élus des collectivités locales partenaires du projet sur leur appréhension de l'agroécologie. Tout en promouvant un modèle d'agriculture durable, performant, **l'agroécologie se veut une réponse crédible à la double crise alimentaire et environnementale**.

### 3

## Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplication

Si les pratiques agroécologiques présentent des avantages indéniables par rapport à l'agriculture conventionnelle, leur adoption se heurte toutefois à des obstacles. Les difficultés auxquelles les producteurs se confrontent sont la forte intensité en main d'œuvre, mais également l'insuffisance des produits alternatifs à la chimie à utiliser pour la fertilisation et les traitements phytosanitaires.

- À l'échelle de l'exploitation, la capacité de production de fumure organique est faible. Les producteurs ne disposent pas d'un cheptel capable de leur fournir la quantité de matière organique nécessaire pour leurs cultures. Ils éprouvent des difficultés à obtenir au moment opportun les biofertilisants et les biopesticides nécessaires pour leur production.
- De la pépinière à la récolte, la production en agroécologie requiert une main d'œuvre permanente. Dans un contexte d'urbanisation et de développement de sites d'orpaillage, les travailleurs agricoles sont de plus en plus rares. Cette raréfaction entraîne une indisponibilité de main d'œuvre pour les exploitations agricoles familiales qui recouraient à ce type de main d'œuvre.

Au-delà de nos répliques, on dénombre un certain nombre de verrous à un développement de l'agroécologie dans les filières de rente (cultures d'exportation, maraîchage).

- Le premier est d'ordre **technologique** : la modernisation de l'agriculture mondiale s'est faite uniquement selon un modèle productiviste. Même si ce modèle est à bout de souffle (*cf. Encadré 2*) il demeure dominant.
- Le deuxième est **socio-économique** : de grands acteurs dominent le marché, aussi bien au niveau des producteurs d'intrants que des industries de transformation. La possibilité pour de petits acteurs ou même des acteurs de taille moyenne de créer des alternatives se heurtent à des puissances économiques avec des moyens importants.
- Enfin, l'obstacle **politique** : les gouvernements sont sensibles aux intérêts des grandes entreprises agroalimentaires, qui disposent de fait d'un droit de veto sur les transformations d'ensemble.

## Encadré 2 Burkina Faso : les leçons à tirer de la fin du coton transgénique

En 2003, le Burkina fut le premier pays à tester la culture du coton BT, en partenariat avec la firme Monsanto. BT fait référence à une toxine, le *Bacillus thuringiensis*, qui permet d'éliminer le ver rose, un ravageur des cotonniers extrêmement nuisible et répandu. Cette adoption de semences transgéniques fit les gros titres. Le Burkina Faso est non seulement l'un des plus gros producteurs africains de coton, mais cette culture est également considérée comme la locomotive du développement agricole dans le pays. En 2014, le Burkina Faso réunissait le plus grand nombre de producteurs d'OGM de tout le continent : plus de 140 000 petits exploitants agricoles cultivaient alors le coton BT.

Cette réussite a été largement célébrée comme un exemple de la façon dont les cultures génétiquement modifiées peuvent aider les agriculteurs les plus fragiles. Des études ont bien montré que le coton BT avait permis d'accroître les rendements et les profits. Le coton BT n'a cependant pas été une aubaine pour tout le monde.

Les variétés de Monsanto donnent des fibres plus courtes et de moins bonne qualité, ce qui entraîne une baisse de la valeur de la production sur les marchés internationaux. La qualité médiocre des fibres de ce coton transgénique a en effet infligé de sévères pertes aux compagnies cotonnières du pays, conduisant à un arrêt total de production de coton BT en 2016. L'exemple burkinabé montre bien toute la complexité des débats autour des avantages des cultures génétiquement modifiées pour les agriculteurs pauvres mais aussi les périls qui existent à vouloir aborder de manière simpliste la question du développement agricole.

Après des années d'utilisation, le Burkina Faso vient d'apporter un cinglant démenti à cette façon d'envisager l'avenir du continent à travers les cultures génétiquement modifiées.

## 4

## Recommandations pour la réussite des réplifications en lien avec l'agroécologie

Tableau

### 8 Recommandations pour un développement de l'agroécologie

Thèmes	Recommandations pour un développement de l'agroécologie
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des agriculteurs en techniques agroécologiques</li> <li>• Former à la production de biofertilisants et de biopesticides</li> <li>• Être pourvu d'une main d'œuvre agricole suffisante</li> <li>• Avoir accès à l'appui conseil pour la production Disposer des quantités nécessaires de matières organiques pour la production de fumure organique.</li> <li>• Faire des suivis réguliers de la parcelle (être très disponible)</li> <li>• Ne pas promouvoir des itinéraires techniques générant un surplus de travail dans des contextes où celui-ci fait défaut</li> </ul>
Rôle de l'Etat	Promouvoir des projets/programmes pour la pratique de l'agroécologie au niveau des paysans dans une logique de recherche-action comparative avec les pratiques dominantes actuelles ;

De plus, il faudrait diffuser les résultats obtenus avec l'agroécologie, notamment au regard des enjeux actuels que sont la sécurité alimentaire, le changement climatique etc.... L'agroécologie qui repose sur les savoirs et savoir-faire des communautés locales en symbiose avec leurs terroirs a fait ses preuves par ses performances économiques, sociales et environnementales. Aujourd'hui, il est établi que **70% de la nourriture est produite par les exploitations agricoles familiales sur seulement 25% des terres cultivables**. L'agroécologie est fondée sur des pratiques résilientes au changement climatique et constitue un pilier fondamental de la souveraineté alimentaire des peuples d'Afrique et du monde. Elle est aussi pourvoyeuse d'emploi.

Malgré les performances susmentionnées de l'agroécologie, **l'agriculture productiviste continue à s'imposer comme une évidence non questionnée, ne laissant que peu d'espace à la recherche de solutions alternatives**, ou les marginalisant au profit de solutions palliatives, inappropriées, coûteuses et a fortiori inaccessibles pour les exploitations agricoles familiales. Ainsi, comme le souligne Olivier De Schutter<sup>4</sup>, **l'agroécologie « n'émergera pas spontanément, simplement parce qu'elle présente de nombreux avantages... car elle bouleverse les intérêts établis, comme ceux de l'industrie chimique qui fournit les intrants et des firmes qui les importent »**. En effet, la bataille pour l'agroécologie devra d'abord et avant tout se gagner sur le terrain des idées, y compris sur celui de la science, encore trop souvent hermétique à de nouveaux paradigmes qui bousculent les repères établis, hérités du positivisme et d'une vision technico-productiviste du développement agricole.

Cette bataille devra nécessairement passer, en amont, par **une réforme en profondeur des instituts** qui élaborent les programmes de recherche et des institutions en charge du développement agricole. Et en aval, par **la mise en place de dispositifs d'apprentissage, d'encadrement et de suivi** visant à familiariser les paysans aux méthodes et pratiques de l'agroécologie, à stimuler leur diffusion, à favoriser la coproduction des savoirs et à nourrir le champ de la connaissance à partir des données récoltées in situ, tout en les adaptant au mieux aux particularités des contextes et terroirs locaux.

4- De Schutter O. (2011), « Agroecology and the Right to Food », Rapport présenté à la 16e Session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (A/HRC/16/49), 8 mars.

# IV Bilan des réplifications liées à la production de semences

Les réplifications liées à la production de semences représentent 28% des réplifications mises en place au niveau des cinq pays d'intervention. **La semence, tout comme la terre et l'eau, est un facteur clé de la production.** Une semence de bonne qualité est nécessaire pour faire une bonne récolte.

Traditionnellement les semences sont gérées par les agriculteurs. Ils sélectionnent et produisent leurs propres semences. Dans le Sahel d'aujourd'hui, notamment au niveau des filières d'exportation (coton, arachide, ...) et du maraîchage, les semences utilisées proviennent majoritairement de l'extérieur et sont au cœur d'enjeux économiques importants.

Tableau 9 Liste des réplifications sur la production de semences

Enjeux	Initiatives	Pays
Production de semences sorgho « Diacoumbè »	1	Malï
	1	
Production de semences de maïs	4	Sénégal
Production de semences d'oignon	2	Mauritanie
Production et conservation de semences céréalières	2	Burkina Faso

Ces réplifications visent à **rendre autonome les exploitations agricoles familiales en matière de semences.** En effet, ces exploitations rencontrent des difficultés pour trouver des semences, et celles auxquelles elles ont accès ne sont pas toujours adaptées à leur contexte hydro climatique et pédologique.

L'objectif recherché est de **produire des semences adaptées aux conditions agro-climatiques locales.**

# 1

## Exemple portant sur la production de semences maraichères (Sénégal)

Pour la mise en place des réplifications liées à la production de semences, un appui en équipements/intrants et en conseil/formation a été réalisé auprès des porteurs.

La structure porteuse des réplifications sur les semences au Sénégal est le réseau des CLCOP (Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs) de Bakel et de Kanel. Ce réseau a identifié 4 producteurs dans les départements de Kanel (région de Matam) et de Bakel (région de Tambacounda) pour la mise en place des réplifications.

La réplification a consisté à faire de la production de semence d'oignon à partir des semences de base et des bulbes mère. La production au niveau de la commune d'Orkadiéré a démarré en juin 2015 et a concerné une superficie de 2000 m<sup>2</sup>.

Photo 6 Parcelle d'oignon en floraison



Photo 7 Semence d'oignon issues des réplifications



### Le projet est intervenu sur les points suivants :

- La dotation en intrants (semences de base, bulbes mère, biofertilisants) ;
- L'équipement d'emballage (thermosoudeuse et sachets de conditionnement) ;
- La construction d'un magasin de conservation et de stockage ;
- L'amélioration du système d'exhaure (dotation de motopompe et de rampe d'irrigation) ;
- La formation sur les techniques de production et de conservation des semences (bulbe mère) ;
- Le voyage d'échange ;
- Le suivi technique de la production par l'équipe du projet et les agents des services techniques du ministère de l'agriculture.

**Le projet est intervenu sur les points suivants :**

- La dotation en intrants (semences de base, bulbes mère, biofertilisants) ;
- L'équipement d'emballage (thermosoudeuse et sachets de conditionnement) ;
- La construction d'un magasin de conservation et de stockage ;
- L'amélioration du système d'exhaure (dotation de motopompe et de rampe d'irrigation) ;
- La formation sur les techniques de production et de conservation des semences (bulbe mère) ;
- Le voyage d'échange ;
- Le suivi technique de la production par l'équipe du projet et les agents des services techniques du ministère de l'agriculture.

Le porteur de la répliquion est accompagné par l'équipe technique du projet, les services techniques de l'Etat mais également par les producteurs de Kayes (Mali) d'où provient l'initiative à travers les voyages d'échange.

Le portage de la répliquion par le réseau des CLCOP va permettre une large diffusion de l'expérience au niveau des organisations paysannes membres. A travers les formations dispensées par le projet, plusieurs membres du réseau ont vu leurs connaissances et savoir-faire en matière de production de semences maraîchère s'améliorer. L'implication des élus et des services techniques par le biais du dispositif de suivi et la mise en place d'un dispositif de concertation sur la thématique semence constituent des outils de concertation entre les différents acteurs, gage d'une pérennisation de ces actions.

Le calendrier de mise en œuvre de la répliquion est résumé dans le [tableau 10](#).

**Tableau 10** Calendrier de mise en œuvre de la répliquion sur la production de semences d'oignon

Activités	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M
Confection des abris pour les bulbes	■	■										
Achat des semences et livraison		■										
Préparation des semis		■	■	■								
Formations						■				■		
Semis						■						
Suivi technique		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Voyage d'échange							■				■	■
Récolte et conservation											■	■

Le budget total estimé pour l'exécution de la répliquion s'élève à 5 295 650 FCFA.

Le bénéficiaire de la répliquion a contribué à hauteur de 52 % de ce budget soit 2 759 000 FCFA.

## 2

# Évaluation de la performance des réplifications sur la production de semences

La mise en place des réplifications a permis le développement d'une offre locale de semence. De ce fait, les produits des réplifications permettent d'augmenter la quantité de semences disponibles au niveau des localités concernées. En effet, les réplifications sur la production de semences d'oignons au Sénégal ont permis la production d'environ 40 kg de semences d'oignons et environ 500 kg de bulbilles alors qu'auparavant il n'y avait aucune production de semences dans ces localités. Au Burkina Faso et au Mali, les réplifications ont généré la production respectivement de 762 kg et de 250 kg de sorgho.

Les semences produites entraînent une **autonomie semencière** pour les exploitations agricoles porteuses des réplifications et celles alentours. Cette disponibilité de semences au niveau local favorise **l'émergence d'un marché local de semences**. Les agriculteurs ne sont plus obligés d'attendre l'acheminement des semences depuis les capitales voire depuis l'extérieur ; ils peuvent se fournir auprès des agriculteurs de leur localité. Ce marché de proximité est à fort potentiel car la propension des exploitations agricoles familiales à payer ces semences est plus élevée que pour celles provenant de l'extérieur.

Le développement de la production de semences présente un intérêt important dans le cadre d'une politique de souveraineté alimentaire des exploitations agricoles familiales et du pays. Par ailleurs, ce développement pourrait générer des économies au niveau des importations des États qui investissent des sommes importantes pour l'achat des semences hybrides.

### Impacts actuels des réplifications

La mise en place des réplifications sur la production de semences a eu pour résultat de créer au niveau des territoires des compétences et des savoir-faire en matière de production. Ces porteurs des réplifications ont vu leur prestige augmenter par **la reconnaissance de ce savoir faire professionnel**.

La principale réussite de ces réplifications est d'avoir fait émerger l'idée que les **exploitations agricoles familiales sont capables de produire des semences de bonne qualité et que l'autonomie semencière était une réalité accessible**. Il s'agit maintenant d'investir efficacement dans le renforcement des capacités des exploitations agricoles familiales afin qu'elles puissent produire davantage de semences.

### 3 Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplification

Les difficultés rencontrées sont en général liées à la **non maîtrise des nouvelles techniques culturales** inhérentes à la production semencière mais aussi à **l'insuffisance des produits alternatifs à la chimie en matière de fertilisation et de traitement phytosanitaire**. L'agroécologie est en effet privilégiée comme mode de production. Cette insuffisance s'explique par le fait que les producteurs ne disposaient pas des quantités nécessaires de matières organiques pour la production de biofertilisants mais également qu'ils n'avaient pas encore la maîtrise des techniques de production de biofertilisants et de biopesticides.

La production semencière étant une nouvelle activité pour la majorité des porteurs des réplifications, **le respect des exigences spécifiques en termes de calendrier cultural n'est pas encore ancré** dans les habitudes. De plus, le package technique en agroécologie proposé dans le cadre des réplifications s'intègre difficilement dans le calendrier des activités des producteurs.

Les producteurs de semences d'oignon ont aussi été confrontés à des pertes des bulbillles dues **aux mauvaises conditions de conservation**.

Au-delà de ces difficultés techniques, la publicité/lobbying des grandes firmes semencières a progressivement inculqué dans la pensée des agriculteurs que seules les semences certifiées offraient de bonnes productivités et une meilleure sécurité alimentaire.

Parallèlement à la promotion de ces variétés industrielles, un système réglementaire s'est mis place en Afrique de l'Ouest visant à interdire les semences paysannes. En effet, la réglementation sur la commercialisation des semences au niveau des pays du projet limite les droits des paysans sur les semences. Depuis 2008, l'autorisation de commercialiser des semences est régie par un règlement pour l'espace CEDEAO qui oblige à enregistrer toutes les variétés dans un registre commun aux pays de la région : le catalogue ouest-africain des espèces et variétés végétales (COAFEV). Les variétés paysannes en sont exclues car elles ne répondent pas aux critères définis pour l'inscription au catalogue, comme l'homogénéité et la stabilité. **Officiellement donc, une variété locale traditionnelle ne peut être commercialisée, seules les semences inscrites dans le catalogue sont autorisées à la commercialisation**. Le marché des semences est désormais réservé aux variétés industrielles et aux variétés améliorées de la recherche.

Par ailleurs, une autre réglementation autorise **un droit de propriété sur les semences des variétés protégées**. Elle a été promue à l'échelle de la région par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). L'OAPI permet aux organismes de recherche et aux entreprises nationales et étrangères de détenir un droit<sup>5</sup> sur les différentes variétés de plantes. Il est donc possible d'interdire aux agriculteurs la reproduction des semences des plantes de leurs champs ou l'autoriser en échange du paiement d'une taxe. Un système réglementaire est ainsi mis en place qui retire aux paysans le droit de gérer leurs semences.

5- Droit d'obtention végétale donnant accès à un Certificat d'Obtention Végétale (COV).

## 4

## Recommandations pour la réussite de la mise en place des réplifications sur la production de semences paysannes

Tableau 11 **Recommandations des bénéficiaires pour l'essor de la production de semences paysannes**

Thèmes	Recommandations pour la réussite de la production de semences
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des agriculteurs sur les techniques de production semencière</li> <li>• Formation sur la production de biofertilisants et de biopesticides</li> <li>• Avoir accès à l'appui conseil pour la production impliquer les services techniques dans le processus de production</li> <li>• Disposer d'infrastructures de stockage/conservation appropriées</li> </ul>
Rôle de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets/programmes de recherche participative pour la production de semences paysannes.</li> <li>• Subventionner des intrants alternatifs (bio fertilisants et bio pesticides)</li> <li>• Mettre en place un dispositif d'appui à la multiplication de semences paysannes</li> <li>• Rendre l'appui conseil accessible aux exploitations agricoles familiales</li> <li>• Promouvoir et revaloriser les semences paysannes et leurs potentialités</li> <li>• Mettre en place un cadre législatif et réglementaire protégeant les semences paysannes et permettant leur utilisation par les exploitations agricoles familiales, intégrer les variétés locales dans les catalogues nationaux</li> </ul>

En plus de ces recommandations, il faudrait parvenir à **déconstruire l'idéologie selon laquelle les semences industrielles sont meilleures que les semences paysannes.**

Des efforts doivent être déployés afin d'éviter la situation qui prévaut en Europe à savoir l'interdiction des agriculteurs européens de produire leurs propres semences, de les vendre ou de les échanger. Pour cela, il faut veiller à ce que **les semences paysannes soient prises en compte dans la législation** des pays du CILSS et de la CEDEAO.

# V Bilan des réplifications liées à la transformation et la commercialisation des produits agricoles locaux

La transformation et la commercialisation des produits agricoles, tout comme la production agricole, sont essentielles pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Le développement de ces maillons du système alimentaire entraînerait de fait une croissance soutenue du secteur agricole et une meilleure disponibilité de l'offre en produits locaux dans le temps et dans l'espace.

Avec l'urbanisation croissante des pays sahéliens, le secteur de la transformation agroalimentaire devra répondre aux attentes des citoyens. Ce secteur à fort potentiel de développement (emploi et revenu) fournit diverses gammes de produits alimentaires (sirops, confitures, beurre de karité, des produits à base de céréales, etc...) répondant aux besoins des populations.

Le [tableau 12](#) présente les réplifications portant sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles mises en œuvre dans le cadre du DIAPOCO.

**Tableau 12** Listes des réplifications sur la transformations et la commercialisation des produits agricoles

Initiatives	Nombre de réplifications	Pays
Transformation de fruits de baobab	1	MALI
Décortilage et blanchissage du fonio	1	
Production de farine fortifiée à base de mil	1	NIGER
Transformation de céréales	2	MAURITANIE
Transformation de céréales et de légumineuses	1	
Banque de céréales dans le Sahel	1	BURKINA FASO

# 1

## Zoom sur deux répliquions sur la transformation et la commercialisation

### 1 Banque de céréales

Cette initiative a été conduite par le groupement Barkinado de la commune de Petoye Beiga dans la région du Sahel au Burkina Faso. Sa mise en œuvre a commencé en décembre 2015 et a consisté à collecter et acheter les céréales, les stocker, les conserver puis les revendre aux populations en période de soudure à prix non spéculatif, assurant ainsi l'approvisionnement céréalier du village et sa sécurité alimentaire. La banque de céréales est un dispositif décentralisé de sécurité alimentaire, organisé et géré par les agriculteurs au niveau du village. C'est un outil de développement local qui permet d'associer la participation de la population à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

#### Les différentes étapes de la répliquion ont été :

- L'expression des besoins par les producteurs,
- La recherche de fonds de roulement,
- La mise en place d'un comité de gestion,
- La recherche et l'approvisionnement en céréales,

#### L'intervention du projet auprès du groupement a consisté en un accompagnement sur :

- L'équipement de stockage (palettes, bâches, etc.) ;
- Le fond de roulement ;
- La réhabilitation du bâtiment de stockage ;
- Les sacs de conditionnement et produits phytosanitaires ;
- La moto tricycle pour la collecte ;
- Le suivi et l'appui conseil sur les techniques de conservation ;
- La formation sur la gestion comptable (réalisation des fiches comptables).

Photo 8 Stock de céréales de la banque



Photo 9 Palettes octroyées au groupement



Pour la bonne marche de cette banque, un partenariat **avec les services techniques de l'agriculture** a été mis en place dans le cadre du projet afin d'assurer le suivi et le contrôle sanitaire des stocks.

La gestion d'une banque de céréales nécessite la mise en place d'un comité de gestion supervisé par son assemblée générale. Afin que ce dernier soit fonctionnel, des formations en comptabilité, gestion commerciale et gestion des stocks ont été dispensées aux membres du comité de gestion. A travers ces formations, les membres du groupement ont acquis des connaissances techniques permettant de tenir les documents comptables et de gestion (cahier de caisse, cahier d'achat, cahier des ventes et cahier de crédit).

Les coûts des actions de renforcement de la banque de céréales se sont élevés à 7 085 500 FCFA.

Le groupement bénéficiaire de la réplification a contribué à hauteur de 28 % de ce budget soit environ 2 000 000 FCFA.

## 2 / Production de farine fortifiée à base de mil

Cette réplification a été réalisée dans la commune de Téra au Niger par l'union Harey Bane. Sa mise en œuvre a commencé en octobre 2015. A travers cette réplification, la structure porteuse cherche à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants à travers le développement d'activités génératrices de revenu. Les activités de l'union depuis sa création se résument à la commercialisation des céréales, au petit commerce et l'embouche des petits ruminants.

### **Les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de cette réplification sont les suivantes :**

- La visite de l'unité de transformation du groupement Lakalkanay<sup>6</sup> par 4 femmes de l'union Harey Bane ;
- La sensibilisation des membres de l'union sur les techniques de transformation acquises lors de la visite ;
- Le choix du site de production par les membres de l'union Harey Bane;
- Le recensement des besoins en termes d'équipements et de matières premières ;
- La rencontre avec les responsables des centres de santé ;
- La formation de 20 femmes de l'union sur la fabrication de farine fortifiée

### **L'intervention du projet a consisté en un accompagnement sur les aspects suivants :**

- L'équipement de l'unité de production (mélangeur, bassines, louches, spatules, etc.) ;
- Les matières premières (premix, mil) ;
- Le moulin et le décortiqueur ;
- Les matériels de conditionnement (balances, thermo soudeuse, emballages, étiquettes) ;
- Le suivi et l'appui conseil par un nutritionniste ;
- La formation sur la gestion organisationnelle et comptable (réalisation des fiches comptables).

Le porteur de la réplification est accompagné par l'équipe technique du projet, les services de santé mais également par le groupement Lakalkanay de Niamey qui a proposé l'initiative de production de farine fortifiée.

Pour une réussite et une large diffusion de la réplification, les élus et médias locaux, le personnel des centres de santé ont été fortement impliqués afin de sensibiliser et promouvoir la consommation de cette farine fortifiée.

6- L'initiative de production de farine fortifiée a été proposée par le groupement Lakalkanay de Niamey.

Photo **10** Farine fortifiée vendue par l'union Harey Bane



## 2 Évaluation de la performance des réplifications sur la commercialisation et la transformation des produits locaux

La mise en place des réplifications a nécessité une réorganisation au sein des bénéficiaires. Des comités de gestion ont été créés afin de faciliter la gestion efficace et transparente de l'unité de transformation. Grâce aux formations acquises (gestion administrative, comptable, organisationnelle), ces comités ont pu nouer des partenariats pour le renforcement de leurs activités. Grâce à la tenue des cahiers comptables et à l'accompagnement de l'équipe du projet, les porteurs de la réplification « banque de céréales » dans le Sahel au Burkina Faso, ont bénéficié d'un prêt auprès d'une institution financière pour le développement de leur activité.

Les porteurs des réplifications observent une amélioration de la qualité sanitaire des produits car le respect des normes d'hygiène est devenu un réflexe suite aux différentes formations. L'utilisation des emballages mis à leur disposition améliore la perception de la qualité que les consommateurs ont des produits. Grâce à ce type de conditionnement, les produits transformés se retrouvent tout au long de l'année et ce jusque dans des localités éloignées.

La mise en œuvre des réplifications a permis une **augmentation de l'offre** en produits locaux au niveau des territoires. Les transformatrices du fonio dans la région de Kayes au Mali affirment avoir transformé plus de 2,4 tonnes de fonio, alors qu'auparavant elles ne pouvaient en transformer qu'une tonne au regard de la pénibilité du travail. Le temps et le coût de production ont été considérablement réduits. La qualité du décortilage et du blanchiment s'est améliorée.

Du côté du Burkina Faso, la réplification sur la commercialisation de céréales a permis d'accroître la capacité opérationnelle du groupe pour la mise à disposition des céréales aux populations. Les principales réussites de l'action sont notamment, **l'augmentation de la capacité d'approvisionnement et de mise à disposition des céréales aux populations** à travers une fourniture de 24 tonnes de céréales au profit des populations de 8 villages déficitaires en production agricole. Cette augmentation de l'activité a généré un profit de 255 000 FCFA qui a été réinvesti comme fonds de roulement pour l'accroissement de l'activité.

Le corollaire de l'augmentation des activités des porteurs des réplifications est **l'amélioration des revenus**. Ainsi, la transformation et la commercialisation des produits locaux constituent un secteur très porteur. La forte urbanisation des pays sahéliens offre aux acteurs de ce secteur un marché potentiel dont la demande n'est pas satisfaite. Cette situation devrait constituer une opportunité pour ces acteurs d'accroître leurs capacités afin de profiter de ce marché. n'est pas satisfaite. Cette situation devrait constituer une opportunité pour ces acteurs d'accroître leurs capacités afin de profiter de ce marché.

## 3 Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplique

Les porteurs des répliques liées à la commercialisation et la transformation des produits locaux ont soulevé un certain nombre de contraintes et de difficultés.

La transformation des produits agricoles nécessite **une technicité et un savoir-faire important** pour avoir des produits de bonne qualité. Les bénéficiaires des répliques n'ont pas une maîtrise totale de ces techniques et des exigences de cette activité. En effet, certaines transformatrices de l'union Harey Ban porteuse de la réplique, dans la région de Tillabéry au Niger, ont éprouvé des difficultés dans les calculs de la formulation de la farine fortifiée.

**Les unités de transformation sont faiblement équipées.** Malgré l'achat d'équipements par le projet, l'activité souffre encore d'une insuffisance d'équipements. Les transformatrices de pain de singe dans la région de Kayes au Mali affirment qu'elles souhaiteraient procéder à une transformation secondaire (biscuits, jus, etc...) et ne pas s'arrêter à la seule production de farine de pain de singe comme c'est le cas actuellement.

**Le manque de fonds de roulement** constitue également une contrainte pour les entités de transformation et de commercialisation des produits locaux. Elles recourent souvent à des emprunts usuriers qui provoquent des endettements. **Le manque de moyens de transport** pour la collecte des matières premières et la distribution des produits finis est également une difficulté que les porteurs des répliques rencontrent. En effet, les unités installées couvrent de larges zones géographiques, nécessitant ainsi un moyen de transport approprié pour la collecte et la distribution des produits. Le mauvais état des infrastructures routières complexifie davantage cette activité de collecte et de distribution.

Par ailleurs, les porteurs des répliques ne disposent souvent pas d'infrastructures adéquates pour **l'entreposage des produits** (matières premières, produits finis). Les bâtiments qui servent de magasin de stockage ne répondent pas pleinement aux normes de conservation.

Au-delà, le passage d'un marché du « tout venant » à un marché de produits transformés, diversifiés et adaptés aux exigences spécifiques de différents segments de la demande comporte de nombreux obstacles pour les petites unités agroalimentaires.

### Ces obstacles se résument comme suit :

- La faiblesse des réseaux de distribution ;
- La régularité des produits sur les plans quantitatifs et qualitatifs ;
- Le respect des conditions d'hygiène dans le processus de production ;
- Le conditionnement et l'information du consommateur.

Tous ces éléments demandent une grande maîtrise du processus allant de l'approvisionnement en matières premières à la transformation en produits finis et à leur commercialisation. **Cette maîtrise reste complexe pour de petites unités de production individuelles ou collectives** qui se développent dans un environnement peu porteur : accès réduit aux crédits d'équipement, équipements pas toujours fiables ou disponibles, infrastructures défectueuses, etc.

Ce secteur de la transformation agro-alimentaire a fort potentiel de développement économique (emplois et revenus) et qui offre des produits alimentaires à un coût accessible, demeure largement informel et les métiers qui s'y exercent, essentiellement par des femmes, ne sont pas reconnus. Cette situation conjuguée à l'absence de politique publique de soutien risque de compromettre l'essor des petites et moyennes entreprises de l'agro-alimentaire capables de répondre à la demande croissante des centres urbains.

## 4

## Recommandations pour la réussite de la mise en place des répliquations sur la transformation et la commercialisation des produits locaux

Tableau 13 **Recommandations des bénéficiaires du projet pour l'essor de la transformation et commercialisation des produits locaux**

Thèmes	Recommandations pour la réussite des répliquations sur la transformation et la commercialisation des produits
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un réseau d'approvisionnement de matières premières</li> <li>• Disposer des équipements nécessaires pour l'activité</li> <li>• Avoir un fond de roulement pour l'activité</li> <li>• Être formé à la gestion organisationnelle et comptable</li> <li>• Avoir accès à l'appui conseil pour la production</li> <li>• Disposer d'une infrastructure de stockage et de conservation des produits</li> </ul>
Rôle de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets/programmes d'appui à la transformation locale des produits agricoles</li> <li>• Subventionner des équipements de transformation</li> <li>• Mettre en place un dispositif d'appui et d'accompagnement pour la labellisation des produits</li> <li>• Promouvoir le « consommer local »</li> <li>• Exiger un contrat d'approvisionnement des industries avec les producteurs locaux</li> <li>• Mettre en place un cadre législatif et réglementaire protégeant les initiatives paysannes (banques de céréales)</li> </ul>

Le développement de ces filières, basé sur un tissu dense d'entreprises familiales, peut être un levier important de création de revenus et d'emplois, notamment féminins. Ces filières peuvent avoir un réel impact sur la pauvreté,

**En somme, le principal défi est d'arriver à concilier trois enjeux :**

- Répondre aux attentes des divers types de consommateurs (diversité de produits, qualité, goût) ;
- Rester à la portée d'une population majoritairement à faible revenu ;
- Être rentable et rémunérateur pour les acteurs des entreprises agroalimentaires familiales et les exploitations agricoles familiales auprès desquelles ils s'approvisionnent.

# VI Bilan des réplifications liées à la promotion de l'accès des femmes au foncier rural

Dans la plupart des pays du Sahel, l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. La terre est donc un élément capital pour la promotion des activités économiques, surtout en milieu rural. Son accès équitable est une condition nécessaire au développement des populations et des Etats.

**L'accès des femmes au foncier est un enjeu central.** Malgré l'existence de politiques et de lois qui prônent l'égalité d'accès au foncier, les femmes continuent de subir une forte discrimination en matière foncière et de patrimoine alors que paradoxalement, elles sont extrêmement impliquées dans les processus de production.

Face à cet enjeu, deux initiatives ont été mises en œuvre au niveau de la région de Kayes au Mali afin de faciliter l'accès ou l'acquisition définitive des femmes aux terres rurales.

## 1

### Présentation de la réplification sur la promotion de l'accès des femmes au foncier

Cette initiative a été conduite par deux associations de femmes : Kaapé et Fédé Wélinde. Ces deux associations sont localisées dans la commune du Guidimé dans la région de Kayes au Mali. A travers cette réplification, il s'agit de renforcer les capacités des femmes en termes de démarches et de procédures auxquelles elles peuvent avoir recours pour sécuriser leurs accès aux terres agricoles. La connaissance des textes de loi permettant cette acquisition est la 1ère étape.

#### Les activités réalisées dans le cadre de cette réplification sont les suivantes :

- Explication de la démarche du projet aux autorités administratives, politiques, villageoises, propriétaires terriens et bénéficiaires ;
- Appui/conseil sur les procédures administratives pour l'obtention des documents ;
- Organisation d'un forum communal d'information et de sensibilisation sur les enjeux du foncier rural ;
- Réalisation d'études topographiques du périmètre maraîcher des femmes (production d'une carte) ;
- Délimitation et bornage de la parcelle par des topographes.

## 2

# Evaluation de la performance des répliques sur la promotion de l'accès des femmes à la terre

Le premier résultat de ces initiatives concerne **l'émergence d'une conscience collective sur la nécessité et l'importance de l'acquisition définitive de la terre par les femmes**. Ce résultat observé au niveau des localités de mise en œuvre est l'aboutissement d'une déconstruction de la pensée commune où la femme ne peut pas être propriétaire de terre. Ceci grâce à une implication de l'ensemble des acteurs.

Les initiatives ont permis de procéder à une cartographie de la parcelle destinée à être la propriété des femmes (délimitation, bornage, production d'une carte). Ce travail permet de lever toute ambiguïté sur la propriété de la parcelle.

En outre, à travers les actions de sensibilisation et d'information, les acteurs ont acquis des compétences et des savoir-faire par rapport aux démarches requises pour l'acquisition d'un titre de propriété d'une parcelle. Les femmes ont aussi pris connaissance de leur droit en matière d'accès au foncier rural.

## 3

# Les difficultés et contraintes rencontrées durant la réplique

La promotion de l'accès au foncier des femmes se heurte à certaines contraintes et difficultés.

En premier lieu, **l'incompréhension des propriétaires terriens et chefs coutumiers** sur la finalité de l'initiative a été forte. Au départ, ces derniers ont cru que les femmes voulaient juste un droit d'usufruit sur les parcelles. Quand ils ont pris connaissance de la volonté réelle des femmes, les propriétaires ont montré quelques réticences à s'engager. Il a fallu de nouvelles concertations afin qu'ils puissent donner leurs accords pour la continuité de l'action.

Une autre difficulté fait référence à l'analphabétisme et la méconnaissance des procédures administratives pour l'acquisition de titres de propriété. La lourdeur administrative des services publics qui s'occupent du foncier rural est également ressortie comme une entrave.

Malgré des politiques et des lois qui reconnaissent les mêmes droits aux hommes et aux femmes d'accéder aux ressources foncières, force est de constater que sur le terrain, les terres agricoles sont et continuent d'être gérées le plus souvent suivant le droit coutumier, qui reconnaît rarement les droits des femmes sur le foncier et, en particulier, à la terre. Les femmes restent ainsi marginalisées dans l'accès aux ressources foncières.

### **En définitive, les principaux obstacles à l'accès des femmes à la terre sont :**

- Les pesanteurs socioculturelles : persistance de l'application des règles coutumières défavorables aux femmes ;
- L'ignorance des femmes de leurs droits et/ou non valorisation de ces droits ;
- L'absence d'application des politiques en matière de gestion du foncier.

## 4

## Quelques conseils issus des initiatives pour l'accès effectif des femmes à la terre

Pour faciliter l'accès des femmes à la terre, les porteurs des initiatives ont formulé un certain nombre de propositions. Ces recommandations sont résumées dans le [tableau 14](#).

**Tableau 14** Recommandations des bénéficiaires du projet pour l'accès effectif des femmes à la terre

Thèmes	Recommandations pour faciliter l'accès effectif des femmes à la terre
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un comité de suivi</li> <li>• Informer et sensibiliser tous les acteurs impliqués dans les questions foncières au niveau local ;</li> <li>• Délimiter et cartographier les sites</li> <li>• Avoir l'accord des autorités coutumières et des propriétaires fonciers</li> <li>• S'informer des procédures locales</li> </ul>
Rôle de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulgariser la politique foncière en vigueur</li> <li>• Prendre en compte les préoccupations des couches vulnérables dans l'élaboration des lois foncières</li> <li>• S'assurer de l'application effective de la loi foncière</li> <li>• Réduire la lourdeur administrative et améliorer la réactivité des services de l'Etat dans le processus d'attribution des titres.</li> </ul>

Fondamentalement, il s'agit de parvenir à réduire un certain nombre de pesanteurs socioculturelles défavorisant les femmes. Pour ce faire, le travail sur l'application des textes réglementaires doit nécessairement s'accompagner de **campagnes de sensibilisation et d'information sur l'égalité des droits**. L'approche genre est donc recommandée en cohérence avec une bonne articulation des échelles entre les niveaux de terrain, intermédiaire et national. La valorisation des expériences réussies des communautés comme celles réalisées dans le cadre du projet DIAPOCO est une bonne stratégie de sensibilisation.

# Conclusion

Au total, 29 réplifications ont été conduites sur les cinq territoires du projet.

**Ces réplifications répondent à trois enjeux territoriaux en lien avec la sécurité alimentaire :**

Il s'agit :

- (i) **L'adaptation aux changements climatiques** à travers la promotion de l'agroécologie et l'intégration agriculture-élevage comme système de production agricole ;
- (ii) **La souveraineté semencière** par l'appui à l'émergence d'une filière locale de production de semences ;
- (iii) **La valorisation des ressources locales** à travers la transformation et la commercialisation des produits locaux.

De plus, ces pays restent très sensibles à la volatilité et aux fortes fluctuations des prix alimentaires et des intrants agricoles essentiellement importés.

L'activité de recherche action menée dans le cadre de ces réplifications a permis de mettre en évidence les conditions nécessaires à l'amélioration des performances des exploitations familiales mais également les capacités de ces dernières à apporter une réponse aux enjeux du territoire.

Les répliques liées à l'agroécologie et à l'intégration agriculture-élevage montrent que ce **système de production permet d'atteindre des rendements aussi élevés que le système de production basé sur un usage massif de produits chimiques**. En outre, les produits de l'agroécologie présentent des meilleures qualités sanitaires et organoleptiques. Au regard des performances de ce système de production, il constitue **une réponse crédible à la double crise alimentaire et environnementale**.

Les projets de production de semences ont procuré une autonomie en matière de semences pour les exploitations agricoles porteuses des répliques. Elles ont en outre favorisé le **développement d'une offre semencière au niveau local**, ce qui engendre une meilleure accessibilité aux semences adaptées aux autres exploitations agricoles familiales. Par ailleurs, les répliques sur la production de semences ont permis de faire émerger l'idée que **les exploitations agricoles familiales sont capables de produire des semences adaptées aux réalités locales**.

Les performances atteintes au niveau des répliques permettent de construire des connaissances solides sur les capacités des exploitations agricoles familiales à répondre aux enjeux de leur territoire. Ces connaissances vont renforcer les capacités des organisations paysannes, de leurs membres et des élus des collectivités locales afin qu'ils puissent construire un plaidoyer sur l'importance de la contribution des exploitations familiales en matière de sécurité alimentaire.

En effet, les performances des répliques confortent la position des organisations paysannes selon lesquelles **les exploitations agricoles familiales peuvent assurer la sécurité alimentaire au Sahel**. Pour que cela soit effectif, il est nécessaire que soit mis en place des politiques publiques adaptées.

# Annexes

## Annexe 1 Les 26 initiatives retenues lors du recensement

Enjeux	N°	Initiatives	Porteur de l'initiative	Pays
Adaptation aux changements climatiques	1	Sorgho Ndayeri	Cultivateur (Nadyeri Cissé)	Sénégal
	2			
	3	Agroécologie tropicale	Réseau horticulteurs Kayes	Mali
	4	Compostage	Fédération Taasu Banci	Niger
	5	Agriculture et élevage	Abdoulahi Touré	Mauritanie
	6	Agroforesterie et élevage	Mamoudou Deh	Mauritanie
	7	Gestion d'une forêt villageoise	Mairie de Dori	Burkina Faso
Production de semences adaptées	8	Production de semences locales	Groupement Mougna	Burkina Faso
	9	Production de semences locales	Abderahmane Sow	Sénégal
	10	Production de semences locales	AOPP	Sénégal
	11	Semence oignon violet de Galmi	URCAK	Mali

Enjeux	N°	Initiatives	Porteur de l'initiative	Pays
Valorisation des productions locales et des ressources naturelles sur les marchés urbains locaux	12	Maraîchage sous pluie	Union Al Hamdoulillahi	Niger
	13	Farines fortifiées (Céréales)	Groupement Lakalkanay	Niger
	14	Transformation du fonio	Coord Asso transformatrices	Mali
	15	Conservation Niébé rouge	Groupement Fadotoobé diawdi	Burkina Faso
	16	Conservation du lait	Groupement Fadotoobé diawdi	Burkina Faso
	17	Valorisation des fruits balanites	Groupement femmes	Mauritanie
	18	Production de Banane	Mody Poulou Sow,	Mauritanie
	19	Lutte contre les maladies pastorales	Union des Eleveurs	Burkina Faso
Amélioration de la productivité du travail à travers des prix stables et rémunérateurs	20	Expérience du warrantage	Union Harey Bane	Niger
	21	Stockage et commercialisation de produits céréaliers	Fédération Association féminines Céréales	Mali
	22	Production de la menthe (nana)	Femmes du village	Sénégal
	23	Commercialisation de la patate douce	M. Coulibaly	Sénégal
Concertation, information, sensibilisation pour l'accès sécurisé et équitable aux ressources foncières	24	Réseau des radios de proximité	Réseau Radios de proximité	Burkina Faso
	25	Concertation pour la gestion des ressources naturelles		Burkina Faso
	26	Femmes et accès au foncier	URCAK	Mali

**Annexe 2** Budget estimatif pour la répliation du projet en maraîchage périurbain à Kamakolé dans la région de Kayes

	Rubrique	DIAPOCO	URCAK	Montant (en FCFA)
Sécurisation de la parcelle	Construction d'un Magasin	40 000	40 000	80 000
	Semences pour la haie vive et plant s	200 000	100 000	300 000
	Pépinière	100 000	-	100 000
	Grillage pour la sécurisation	480 000	-	480 000
	Poteau de cornière 45	350 000	-	350 000
	Fil galva	50 000	-	50 000
	<b>Total Sécurisation</b>	<b>Production de semences locales</b>	<b>140 000</b>	<b>1 360 000</b>
Moyen d'exhaure	Moto pompe	950 000	-	950 000
	Tuyau PVC diamètre 160	500 000	950 000	1 450 000
	Main d'œuvre	-	450 000	450 000
	Colle pour PVC	20 000	-	20 000
	Aménagement de la canalisation + bassin	-	900 000	900 000
	<b>Total moyen d'exhaure</b>	<b>1 470 000</b>	<b>2 300 000</b>	<b>3 770 000</b>
Production de compost	Noyau d'animaux (Bovin)	300 000	50 000	350 000
	Enclos pour les animaux	Conservation du lait	Groupement Fadotoobé diawdi	115 000
	Petit bassin de stockage d'eau	Valorisation des fruits balanites	Groupement femmes	Mauritanie
	Réalisation de la fosse	Production de Banane	Mody Poulo Sow,	Mauritanie
	<b>Total production de compost</b>	<b>Lutte contre les maladies pastorales</b>	<b>Union des Eleveurs</b>	<b>Burkina Faso</b>

	Rubrique	DIAPOCO	URCAK	Montant
Petit matériel	Brouette	30 000	30 000	60 000
	Pelle, râteau et fourche	-	Fédération Association féminines Céréales	13 000
	Arrosoir	-	Femmes du village	24 000
	Table pour l'élagage	-	M. Coulibaly	20 000
	Sécheur (Petit + gros)	-	Réseau Radios de proximité	10 000
	<b>Total Petit matériel</b>	<b>30 000</b>	<b>97 000</b>	<b>127 000</b>
Traitement bio	Pulvérisateur pour traitement bio	35 000	-	35 000
	Produits BIO	150 000		150 000
	<b>Total Traitement Bio</b>	<b>185 000</b>		<b>185 000</b>
Suivi et formation	Suivi et formation	428 000		428 000
<b>Total</b>				<b>6 425 000</b>

Ce livret a été élaboré dans le cadre du projet Dialogue Politique Concerté sur la Sécurité Alimentaires (DIAPOCO-SA).

Cette action a été mise en oeuvre par un consortium constitué du CCFD-Terre Solidaire en tant que chef de file et du Grdr, d'AcSSA Afrique Verte Niger, AMASSA-Afrique Verte Mali et APROSSO-Afrique-Verte -Burkina Faso.



Le projet a bénéficié du soutien financier de :

